ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT No RCA26 210004

AVIS est, par la présente donné, que lors de sa séance ordinaire tenue le mardi 3 novembre 2026, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté le règlement suivant :

Règlement RCA26 210004

Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2027)

QUE ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis, le tout, conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 5 novembre 2026.

Arianne Leblond-Ménard
Signé avec ConsignO Cloud (05/11/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
notarius

Arianne Leblond-Ménard
Secrétaire d'arrondissement par intérim